



Corrida LaBastidienne82

Organisateur

L'Association Running Labastide Saint Pierre

Siège social : 280 route de Fabas 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

Contact : MERIC Claude, Président 0674391604 – meric.claude@orange.fr

Lieu, Date et Horaires

Lieu : Commune de Labastide Saint-Pierre et Campsas

Départ et Arrivée : Rue de l'Égalité à Labastide Saint Pierre

Date : vendredi 13 juin 2025

Horaires : Le départ du 10 km et du 6,5 km sera donné à 20h.

Parcours

Les parcours du 10 km et du 6,5 km sont en une seule boucle. Ils emprunteront des routes de campagne sur les communes de Labastide Saint Pierre et Campsas. Nature du revêtement de sol : bitumé.

Pour le 10 km, deux points de ravitaillement (un sur le parcours au 5.5 km et un à l'arrivée) et deux points de ravitaillement eau (au 3.5 km et 7km).

Pour le 6,5 km, un point de ravitaillement (arrivée) et point de ravitaillement eau (au 3.5km).

Fin de course

Le temps maximum pour les deux courses est de 1 heure et 30 mn

L'organisation procédera à la mise hors course de toute personne qui ne sera pas dans ce délai.

Participants

Ouvert aux femmes et hommes dans les catégories Cadets à Master 10 dans la limite de 250 participants.

Modalités d'inscription

En ligne sur le site www.chrono-start.com : Après avoir renseigné le bulletin internet et effectué le règlement.

Fin des inscriptions en ligne, le vendredi 13/06/2025 à midi, au tarif de 10€ pour la distance de 6.5km et 13€ pour la distance du 10km hors frais d'inscription.

Sur le départ le vendredi 13 juin de 18h à 19h30, au tarif ci-avant + 2€ de majoration.

Pièces à fournir obligatoirement : **une licence F.F.A. ou la présentation du PPS (Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois de la date de la course, les certificats médicaux ne sont plus acceptés sauf pour les mineurs et en langue française uniquement.**

Il ne sera procédé à aucun remboursement et ce quelle que soit la cause de non participation.

Aucune pièce justificative ne sera rendue.

Pièces médicales obligatoires à fournir

Toute participation est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées)

- ou du PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins de 3 mois à la date de la compétition, disponible gratuitement depuis le site <https://pps.athle.fr/>

Pour les mineurs : D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de six mois.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

Assurance et responsabilité civile

Conformément à la loi, l'association Running Labastide Saint Pierre a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile. Les coureurs participants sont sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation, ainsi qu'en cas de vol ou de dégradation des biens personnels du coureur survenu durant la manifestation.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Les autres doivent s'assurer personnellement.

Les organisateurs prendront toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace du circuit. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé. Le service médical pourra mettre hors course les concurrents mettant en danger leur santé. Le coureur autorise le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Sécurité

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participants perturbant le déroulement de la manifestation. Sécurité routière : Intersections sécurisées par des signaleurs.

Résultats

Les classements se feront par catégories d'âge et de sexe. Des récompenses seront allouées aux premiers dans chacune des catégories hommes et femmes (cadets à master 10) pour la distance du 10 km uniquement, ainsi que les 3 premiers au scratch hommes et femmes pour la distance du 10 km et 6,5 km. Pas de cumul de récompenses, aucune prime ne sera allouée. Les résultats se feront sur le site de chrono-start. L'organisation se réserve le droit de récompenser à divers titres certains participants.

Exploitations d'images et vidéo

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la Corrida LaBastidienne82 2025, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Conformément à la directive européenne RGPD, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisateur, les coureurs peuvent être amenés, à recevoir des propositions d'autres sociétés ou d'associations. S'ils ne le souhaitent plus, il leur suffit de nous écrire en nous indiquant nom, prénom, adresse et adresse email le cas échéant.

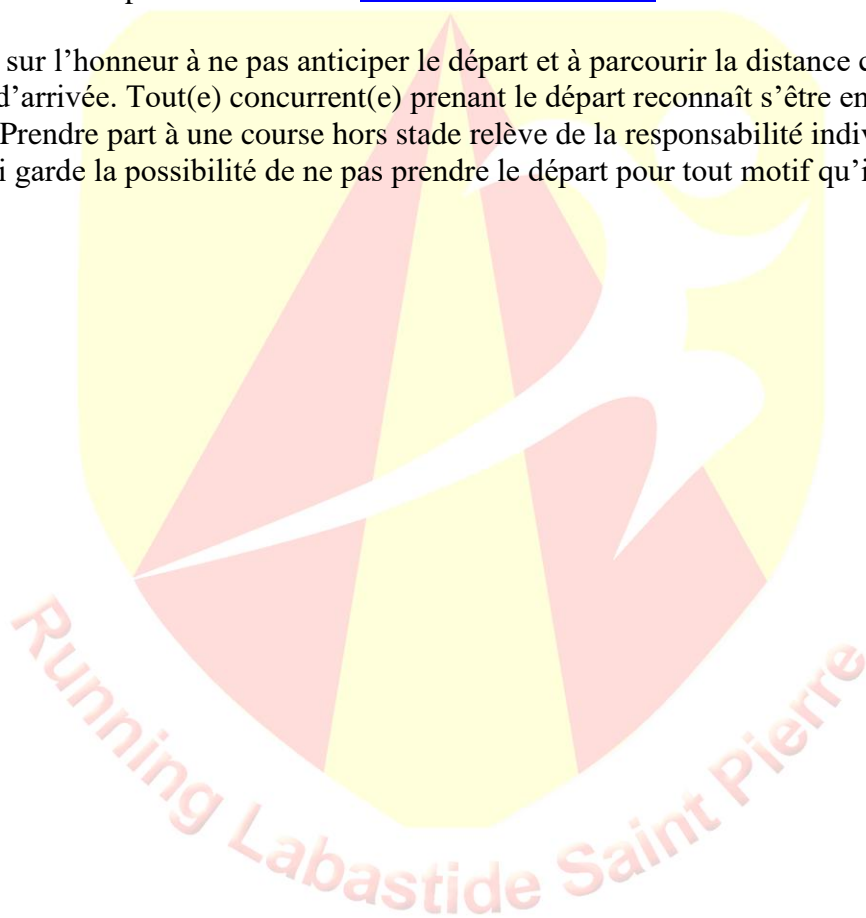
Annulation / Modification

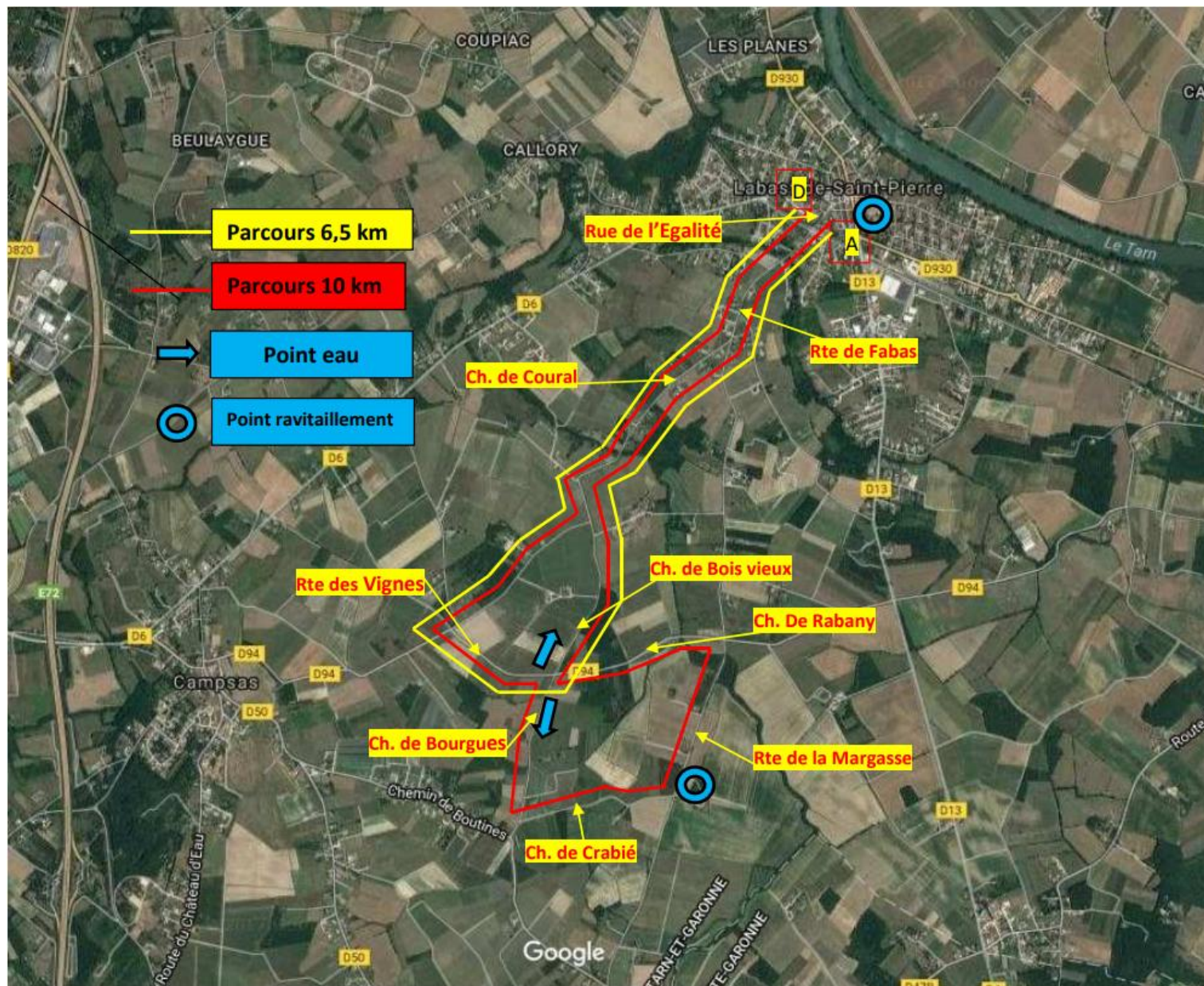
En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves, de modifier les tracés ou d'apporter tous les changements nécessaires à une bonne tenue de la manifestation, sans dédommagements pour les inscrits. La course se conformera aux règles sanitaires en vigueur du moment et tout présent s'engagera alors, à respecter ces règles.

Engagement

En faisant acte d'inscription, tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement (document disponible sur le site www.chrono-start.com et au stand « Inscription » le jour de la course), d'en accepter les termes et de les respecter. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs à remettre le jour de la course (document disponible sur le site www.chrono-start.com et au stand « Inscription » le jour de la course).

Il (elle) s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Tout(e) concurrent(e) prenant le départ reconnaît s'être entraîné(e) et préparé(e) en conséquence. Prendre part à une course hors stade relève de la responsabilité individuelle de chaque coureur(euse) qui garde la possibilité de ne pas prendre le départ pour tout motif qu'il(elle) jugera utile.





Parcours 10 km et 6,5 km Corrida LaBastidienne82, Vendredi 13 juin 2025 à 20h

Commune de Labastide Saint Pierre : Rue de l'Egalité, Route de Fabas, Chemin de Coural, Chemin De Bois vieux, Chemin De Rabany,
 Commune de Campsas : Route des Vignes, Chemin de Bourgues, Chemin de Crabié, Chemin de la Margasse.